Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203780-20260216-2026_01_08-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISEMENT : SAINT-BRIEUC
CANTON : PLOUHA

COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 FEVRIER 2026

Nbre de Conseillers
en exercice : 10
Nbre de présents : 07
Nbre de votants : 08

L'an deux mil vingt-six, le seize février à 18 h 30.
Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine GEFFROY, Maire.

Date de la convocation
09 février 2026

Etaient présents :
GEFFROY S. ; HELARY R. ; LE BERRE S. ; LE BOULZEC A. ; LE CALVEZ D. ; GUERNION N. ; QUERE S.

Absent excusé : GUENNIC L. ; KEROUANTON L.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
TERTEAUX K. donne pouvoir à LE CALVEZ D.

Date d'affichage :
19 février 2026

Le scrutin a eu lieu Armelle LE BOULZEC a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

N° 08

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il convient de se prononcer sur les taux d'imposition pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux de 2025 pour 2026 :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.15 %,**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50.43 %,**
- **Taxe d'habitation : 12.36 %**

Certifié conforme
Le Maire,
Sandrine GEFFROY